

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du Mardi 12 mai 2015**

Le mardi douze mai deux mille quinze à 18 heures, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du Mardi 5 mai deux mille quinze qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Désignation du Secrétaire de séance - (062015020).

2-Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 31 mars 2015 - (062015021).

3-Location à ELOGIE de l'immeuble 22 rue de Nevers/24, impasse de Nevers (6^e) - Résiliation du bail emphytéotique et conclusion d'un nouveau bail - (DLH 2015-89).

4-Location à ELOGIE de l'immeuble 17-19 rue Visconti (6^e) - Résiliation du bail emphytéotique et conclusion d'un nouveau bail - (DLH 2015-90).

5-Charte des mutations dans le parc social - (DLH 2015-25).

6-Subventions à 20 associations adhérant à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie et signature d'une convention. Montant : 56 130 euros - (DAC 2015-254).

7-Subventions à 9 associations d'anciens combattants et Comités du Souvenir localisés dans les arrondissements de Paris. Montant : 11 900 euros - (DAC 2015-283).

8-Subventions et conventions avec 31 sociétés et 1 association. Montant : 925 000 euros - (DAC 2015-266).

9-Subvention - avenant et convention avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (6^e). Montant : 1 056 250 euros - (DAC 2015-284).

10-Subventions à 3 associations sportives locales (6^e). Montant : 3 100 euros - (DJS 2015-6).

11-Programme 2015 de zones 30. Demande de la subvention correspondante auprès du Conseil régional d'Ile-de-France - (DVD 2015-16).

12-Convention de mécénat avec le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés en vue de la restauration intérieure de l'église (6^e) - (DAC 2015-331).

13-Dénomination Place Mireille et Jacques Renouvin (6^e) - (DU 2015-102).

14-Approbation du Compte Administratif 2014 - Élection du Président de séance - (062015022).

15-Approbation du Compte Administratif 2014 - (062015023).

16-Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative à la composition et à la mise en place de la commission consultative de sélection des projets d'arrondissement du budget participatif édition 2015 dans le 6^e. (Q062015024).

17-Affaires diverses

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'Arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'Arrondissement
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement
- Monsieur Andréa BEGO GHINA, Conseiller d'Arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Membres ayant donné pouvoir :

- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

1) Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, et Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire, arrivent en séance au cours de la discussion du point n° 6 « Subventions à 20 associations adhérant à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie et signature d'une convention. Montant : 56 130 euros - (DAC 2015-254) » et participent au vote de ce point.

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ne fait plus usage du pouvoir que lui a donné Madame Chantal LAMBERT-BURENS.

2) Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, quitte la séance après le vote du point n° 10 « Subventions à 3 associations sportives locales (6^e). Montant : 3 100 euros - (DJS 2015-6) » et donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

3) Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, quitte la séance après le vote du point n° 14 « Approbation du Compte Administratif 2014 - Élection du Président de séance (062015022) ». La séance est ensuite présidée par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire.

4) Point n° 5 « Charte des mutations dans le parc social - (DLH 2015-25) ».

Les élus de la majorité municipale s'abstiennent au motif que la Ville de Paris propose d'imputer sur son contingent « logement social », les mutations et les accords collectifs, à hauteur de 25 %.

Cette mesure va réduire d'une manière conséquente le parc de logements sociaux à attribuer par les Mairies d'arrondissement, voire à le rendre nul dans un arrondissement comme le 6^e.

5) Point n° 9 « Subvention - avenant et convention avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (6^e). Montant : 1 056 250 euros- (DAC 2015-284) ».

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, invite le Conseil à voter la subvention souhaitée mais émet un certain nombre de réserves, tenant au système de financement de l'établissement et aux éventuels effets défavorables que l'hypertrophie de cet établissement pourrait induire sur les conservatoires municipaux.

Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, ne participe pas au vote de ce point en raison de sa qualité de membre du Conseil d'administration de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

6) Point n°14 « Approbation du Compte Administratif 2014 - Élection du Président de séance. (062015022) ».

Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, est élu Président à l'unanimité, dans le cadre des débats consacrés à l'examen du Compte administratif 2014 et à son vote, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 alinéa 2 du C.G.C.T.

7) Point -15- « Approbation du Compte Administratif 2014. (062015023) ».

En application de l'article L.2121-14 alinéa 3 du C.G.C.T., Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, ne participe ni aux débats, ni au vote relatif à l'adoption du Compte Administratif 2014.

Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement, s'abstient. Elle fait remarquer que les répartitions de crédits dans un compte administratif sont révélatrices d'orientations politiques. Elle remarque la faible exécution budgétaire des Conseils de quartier. Elle est consciente de la lenteur des procédures comptables, et espère que la mise en place du Budget Participatif permettra à l'avenir une meilleure exécution budgétaire de la dotation d'investissement.

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du départemental de Paris et Maire du 6^e, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1- Désignation du Secrétaire de séance. (062015020)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2- Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 31 mars 2015 - (062015021)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 31 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

3- Location à ELOGIE de l'immeuble 22 rue de Nevers (6^e) - Résiliation du bail emphytéotique et conclusion d'un nouveau bail - (DLH 2015-89)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la location à ELOGIE de l'immeuble 22 rue de Nevers (6^e), à la résiliation du bail emphytéotique et la conclusion d'un nouveau bail est adopté à l'unanimité.

4- Location à ELOGIE de l'immeuble 17/19 rue Visconti (6^e) - Résiliation du bail emphytéotique et conclusion d'un nouveau bail - (DLH 2015-90)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la location à ELOGIE de l'immeuble 17/19 rue Visconti (6^e), à la résiliation du bail emphytéotique et la conclusion d'un nouveau bail est adopté à l'unanimité.

5- Charte des mutations dans le parc social - (DLH 2015-25)

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 11 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'approbation d'une Charte des mutations dans le parc social est adopté à la majorité.

6- Subventions à 20 associations adhérant à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie et signature d'une convention. Montant : 56 130 euros - (DAC 2015-254)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 56 130 euros à 20 associations adhérant à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc est adopté à l'unanimité.

7- Subventions à 9 associations d'anciens Combattants et Comité du Souvenir localisés dans les arrondissements de Paris. Montant : 11 900 euros - (DAC 2015-283)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 11 900 euros à 9 associations d'anciens Combattants et Comité du Souvenir localisés dans les arrondissements de Paris est adopté à l'unanimité.

8- Subventions et conventions avec 31 sociétés et 1 association. Montant : 925 000 euros - (DAC 2015-266)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 925 000 euros et signature de conventions avec 31 sociétés et 1 association est adopté à l'unanimité.

9- Subvention - avenant et convention avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (6^e). Montant : 1 056 250 euros - (DAC 2015-284)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 056 250 euros et la signature d'une convention avec l'établissement public Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (6^e) est adopté à l'unanimité des votants.

10- Subventions à 3 associations sportives locales (6^e). Montant : 3 100 euros - (DJS 2015-6)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 3 100 euros à 3 associations sportives locales (6^e) est adopté à l'unanimité.

11- Programme 2015 de zones 30. Demande de la subvention correspondante auprès du Conseil régional d'Île-de-France - (DVD 2015-16)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le programme 2015 de zones 30 et la demande de subvention correspondante auprès du Conseil régional d'Île-de-France est adopté à l'unanimité.

12- Convention de mécénat avec le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés en vue de la restauration intérieure de l'église (6^e) - (DAC 2015-331)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La convention de mécénat avec le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés en vue de la restauration intérieure de l'église (6^e) est adoptée à l'unanimité.

13- Dénomination Place Mireille et Jacques Renouvin (6^e) - (DU 2015-102)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la dénomination Place Mireille et Jacques Renouvin (6^e) est adopté à l'unanimité.

14- Approbation du Compte Administratif 2014 - Élection du Président de Séance - (062015022)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'élection du Président de Séance pour présider les débats consacrés à l'examen du Compte Administratif, est adoptée à l'unanimité.
Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, est élu Président pour présider les débats consacrés à l'examen du Compte Administratif 2014.

15- Approbation du Compte Administratif 2014 - (062015023)

VOTANTS : 12 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

Le Compte Administratif 2014 est adopté.

16- Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL relative à la composition et à la mise en place de la commission consultative de sélection des projets d'arrondissement du budget participatif édition 2015 dans le 6^e - (Q062015024)

17- Affaires diverses

Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, rappelle que :

- le prochain Conseil d'arrondissement est fixé au mardi 16 juin 2015 à 18h30 ;
- la Commission de sélection des projets d'arrondissement (Budget Participatif) aura lieu le jeudi 11 juin à 18h00 ;
- le prochain CICA aura lieu jeudi 25 juin à 18h15 : Présentation des projets du 6^e arrondissement qui seront soumis au vote des parisiens, du jeudi 10 au dimanche 20 septembre, dans le cadre du Budget Participatif 2015.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lacombe', with a horizontal line above and below the script.

Marie-Thérèse LACOMBE